



Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021/2022
se dérouleront du 31 mars 2021 au 12 juin 2021
inclus

dans les secrétariats de Mairie
des différentes communes du Regroupement Pédagogique Intercommunal n° 65 :
Cagnicourt, Hendecourt, Riencourt et Villers-lez-Cagnicourt.

**Les élèves nés jusqu'au 31 août 2019 pourront rentrer à l'école
maternelle dès le jeudi 2 septembre 2021**

(sous réserve de maturité physiologique de l'enfant à cette date et de place disponible selon une liste d'attente ; pour les enfants nés entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2021 une rentrée en janvier 2022 pourrait être organisée si des places sont disponibles selon la liste d'attente).

Les familles pourront se présenter aux horaires de permanence des secrétariats de mairie (s'ils sont ouverts) avec les documents suivants ou y déposer les documents :

- le livret de famille, la carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ou leur photocopie ;
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ;
- un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité pour une première scolarisation en maternelle ;
- un justificatif de domicile de moins de trois mois.

La demande de carte de transport scolaire se fera ultérieurement sur le site dédié du Conseil régional par internet. Vous recevrez la documentation dès parution.

- Si toutefois, les familles étaient dans l'impossibilité de se rendre aux permanences, elles peuvent se rapprocher de l'école d'Hendecourt-les-Cagnicourt par mail
Mail : ce.0620759n@ac-lille.fr